



## Tournois de jeu de société inscription payante

Par **ben778**, le **25/05/2009** à **22:56**

Bonjour,

Je souhaite créer un site Internet au nom de mon entreprise, organisant un Tournoi de jeu de société. Il s'agit d'un jeu sans aucun hasard, qui se joue en un contre un, j'insiste sur le fait qu'il n'y a aucun hasard, que de la stratégie.

Au vu des frais d'organisations j'aimerais instaurer un prix d'inscription modique, environ 2€ par participants.

Est-ce autorisé d'appliquer des frais de participations pour un tournoi de jeu de stratégie? Si ce n'est pas autorisé puis-je instaurer une inscription payante au site en lui même, puis donner accès gratuitement au tournoi aux inscrits?

Si ce n'est pas non plus autorisé dois je envisager d'ouvrir un société à l'étranger de type offshore?

La participations des inscrits est nécessaire sinon je serai déficitaire (site, droits d'utilisations à payer au créateur du jeu,...)

Merci d'avance pour votre aide et bonne soirée,

Cordialement,

Benoît

Par **David56**, le **26/05/2009** à **00:16**

Bonjour,

Après quelques minutes de recherches pour un ou deux points :

Cela est possibles mais il faut faire très attentions.

Si les conditions suivantes sont remplis :

- l'espérance d'un gains
- la communication auprès du public
- la participations payantes
- l'intervention du hasard

Cela s'apparente à une loterie, ce qui est interdit en France.

Pour en dire plus il faudrait un peut plus de détails.